

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18277 - 71ÈME ANNÉE

Paul Vergès et Jean-Claude Fruteau annoncent une innovation pour sauver La Réunion

Lancement du Comité de Parrainage pour 20 ans



Jean-Claude Fruteau et Paul Vergès ont présenté le Comité de Parrainage, le 30 octobre à Saint-Denis.

Paul Vergès, sénateur, et Jean-Claude Fruteau, député, ont annoncé hier la création du Comité de Parrainage. Ouvert à tous les Réunionnais qui veulent débattre et présenter des propositions pour l'avenir du pays, cette instance n'est pas un comité de soutien à une liste aux élections régionales. Elle durera en effet bien au-delà du mois de décembre. C'est une structure qui se fixe comme perspective un travail de 20 ans pour sauver La Réunion. Comment réussir l'intégration de La Réunion dans son environnement régional, comment anticiper les effets du changement climatique, comment accueillir 150 000 Réunionnais supplémentaires en 15 ans, quelles relations avec Madagascar qui comptera 55 millions d'habitants sont autant de questions posées.

Le Comité de Parrainage est une innovation. C'est la première fois que nous avons fixé notre perspective sur 20 ans, annonce Paul Vergès. Et le prochain mandat des conseillers régionaux comptera pour un tiers dans ce délai.

« Nous mettons au premier plan ce qui va bouleverser la planète », ajoute Paul Vergès. Le président du Comité de Parrainage rappelle que les rendez-vous sont connus, et qu'il est donc possible de s'y préparer.

Ce sont tout d'abord les effets du changement climatique. Si on va vers une hausse des températures de 3 degrés, alors la situation ne sera pas maîtrisée.

Tous les aspects de la vie sociale, économique et politique seront remis en cause. La Réunion n'y échappera pas. C'est là que les conséquences des phénomènes extrêmes vont se faire sentir, précise Paul Vergès. Outre les cyclones, « la conséquence la plus visible sera l'augmentation du niveau des océans ».

Des rendez-vous inévitables

De récentes observations annoncent une accélération de la fonte des glaciers des pôles. Un « phénomène irréversible » avec pour conséquence la plus admise une hausse de 6 mètres du niveau de la mer. « Ce phénomène nous interpelle, car la majorité de la population est implantée sur le littoral », dit Paul Vergès. Que faire des infrastructures construites sur le bord de mer ? Des aéroports de Gillot, de Pierrefonds ? De la route littorale ? Des programmes que certains annoncent : port à Bois-Rouge ? Ecocité de 40 000 habitants, maintenant 60 000 sur la plaine Chabrier.

À cela s'ajoute la mort des barrières coralliennes d'ici 2050 à cause de l'acidification des océans. Que deviendront les plages ? Les lagons ? Qu'allons-nous devenir ?

« Je n'ai vu nulle part ces préoccupations sauf sur une liste, personne n'en parle », constate Paul Vergès.

Le second problème est la transition démographique. La population mondiale comptait 7,3 milliards d'habitants en 2013, 2,5 milliards supplémentaires sont à prévoir d'ici 2050. 2,5 milliards était la population de toute la planète en 2050.

Le monde sera bouleversé. Madagascar a 24 millions d'habitants aujourd'hui, en comptera 55 millions en 2050, et 100 millions en 2100. C'est comme si à 800 kilomètres de

Marseille, la France côtoyait un État aussi peuplé que la Chine et l'Inde réunies, note Paul Vergès.

La Réunion verra sa population continuer de croître. 150.000 Réunionnais vont arriver d'ici 15 ans, « si on ne change pas de politique ils vont s'ajouter aux personnes en dessous du seuil de pauvreté ».

Quelle Réunion dans la mondialisation ?

Troisième problème, est la mondialisation, avec des applications concrètes pour La Réunion. L'OMC a demandé abolition des quotas et du prix garanti. Le quota des 300 000 tonnes de sucre de La Réunion sera supprimé dans deux ans. Comment le sucre réunionnais va-t-il pouvoir s'écouler en 2017 avec la concurrence mondiale ? La SAPMER est transférée de La Réunion à Maurice et aux Seychelles. Edena va être rachetée par des Mauriciens. CBO est contrôlée par des Belges.

Avec les APE entre les pays voisins et l'Union européenne se dessine l'intégration économique de 28 États pour une population de plus de 600 millions d'habitants.

Comment passer de l'intégration à un pays développé situé à 10000 kilomètres à celle dans notre environnement économique ?

La quatrième donnée est la révolution scientifique avec les grands pays émergents qui développent la connaissance. De l'espace aux nanotechnologies, cette explosion de la recherche est unique dans l'histoire du monde. Les Réunionnais en bénéficient avec le téléphone mobile. « Ce qui concerne la planète touche immédiatement et concrètement La Réunion ». C'est un changement aussi important que celui de 1946 qui se prépare.

Un plan de développement durable

« Pour la première fois que dans le monde politique de La Réunion, on se donne 20 ans pour sauver La Réunion, seuls les Réunionnais pourront la sauver ou ce sera la catastrophe », ajoute Paul Vergès. L'idée proclamée par Patrick Lebreton est de dire : nous voulons créer pour 20 ans un Comité de parrainage afin que les objectifs des 6 ans s'inscrivent dans les 20 ans.

C'est pourquoi, « le Comité de par-

rainage ne fait pas des propositions à court terme ». L'appel à la création du comité est un succès, « avec des réponses positives et motivées » : responsables d'entreprise, syndicalistes, universitaires, responsables d'association. Dans le comité, ils auront « une responsabilité permanente ».

« Nous ferons le plan de développement à partir de leurs compétences. Ils auront à travailler sur les 20 ans », précise Paul Vergès, « toutes ces personnes élaboreront le plan de développement durable ». La liste des membres sera rendue publique au lendemain des élections.

« Soyons les acteurs de notre propre destin »

Jean-Claude Fruteau est « en parfaite harmonie avec l'analyse faite par Paul Vergès ».

« Quand Patrick Lebreton m'a demandé de travailler dans le Comité de Parrainage aux côtés de Paul Vergès, j'ai ressenti beaucoup d'honneur », indique le député, « je n'ai jamais entendu aucun responsable politique sérieux de mettre en cause les analyses de Paul Vergès, sa capacité de cerner le contexte pour ensuite déterminer une vision pour l'avenir.

Il rappelle que « ce Comité de Parrainage n'est pas un comité de soutien pour les élections du 6 et du 13 décembre. Ce n'est pas le programme d'un candidat ».

Son objectif est d'amener une prise de conscience pour les 20 ans qui viennent. « Nous sommes plus directement menacés encore que certaines régions du globe, plus menacé que l'Europe ». « Ne laissons pas non concitoyens assister en spectateur à ce qui se prépare, mais que nous soyons les acteurs de notre propre destin : y réfléchir, tenter de répondre », poursuit Jean-Claude Fruteau.

Conclusion par Paul Vergès : « le parrainage de la réflexion des Réunionnais » sur les 20 ans à venir est au centre du débat.

M.M.

Appel à la création d'un Comité de parrainage de 20 ans

Pour la concertation entre Réunionnaises et Réunionnais pour l'avenir de La Réunion face aux défis des changements sur tous les plans, en France, en Europe, dans notre région géoéconomique et dans le monde

Voici le texte de l'appel présenté hier à la presse. Pour répondre à cet appel, une adresse : contact@comiteparrainage.re

Le 19 mars 1946, pour la première fois, des dirigeants réunionnais d'opinions diverses ont approuvé un acte politique fondamental pour leur population. Contrairement à un mouvement général dans le monde d'émancipation pour l'indépendance, les 4 « vieilles colonies » que sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion faisaient un choix inverse : l'abolition du régime colonial par l'accession au statut de Département.

Le bilan

De 1946 à aujourd'hui, près de 70 ans se sont passés. Quel est le bilan de ce changement ? Il ne s'agit pas de sous-estimer les avancées sur le plan des infrastructures (en matière de santé, d'éducation, de logements, de routes, etc.), il s'agit de voir le bilan global.

Sur le plan humain : La Réunion est passée de 246 000 habitants en 1946 à 850 000 aujourd'hui et comptera environ 1 million dans une quinzaine d'années. D'un point de vue social, la situation est « hors norme » : 30 % de chômage, 60 % des jeunes demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans au chômage, 116 000 personnes victimes d'illettrisme, 46 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Sur le plan économique : 13 usines sucrières fermées, le chemin de fer (CFR) supprimé, des transports publics et des logements bien en dessous des besoins.

Sur le plan des échanges commerciaux : nous avons ici un tableau unique dans le monde. Notre balance commerciale qui était équilibrée en 1946, fait apparaître aujourd'hui un déséquilibre énorme : 284 millions d'euros à l'exportation mais 4,7 milliards d'euros à l'importation. L'essentiel des importations, en valeur, viennent de France et d'Europe. Ces déséquilibres favorisent les monopoles et s'aggravent d'année en année.

C'est pourquoi, quel que soit le jugement que l'on peut porter, tout le monde s'accorde à dire qu'il faut changer d'autant plus que des phénomènes mondiaux viendront aggraver la situation réunionnaise.

La première génération qui sait

En effet, c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que les contemporains peuvent prévoir ce qui va se dessiner pour le siècle.

1 : Le premier problème fondamental, ce sont les changements climatiques avec notamment comme conséquence, l'augmentation du niveau des océans : le GIEC estimait, dans son 5ème rapport publié en 2014, une augmentation d'un mètre au maximum d'ici la fin du siècle, mais les derniers éléments révélés par les observations satellitaires – lesquelles font

apparaître une ampleur et une accélération de la fonte des calottes glaciaires – ont conclu à une augmentation de l'ordre de 6 à 12 mètres sans que les scientifiques puissent en définir l'échéance dans le temps.

2 : Le second problème fondamental, c'est la transition démographique mondiale sur trois continents (Afrique, Asie, Amérique du Sud...) qui va modifier toute la géographie humaine mondiale. C'est un changement aussi fondamental et important que les changements climatiques. La population mondiale est en effet passée de 2,5 milliards en 1950 à 7,3 milliards en 2015 et nous nous dirigeons vers les 9,8 milliards d'habitants en 2050. Ainsi, des milliers de millénaires ont accumulé 2,5 milliards d'habitants jusqu'en 1950. 65 ans après, ce total est multiplié par presque 3 ans. Et dans une génération, l'augmentation sera de 2,5 milliards, soit l'équivalent en 35 ans de toute la population mondiale accumulée pendant des millénaires.

3 : Le 3e problème fondamental, c'est la mondialisation de l'économie (production et échanges) avec toutes ses conséquences. Nous en connaissons ici une illustration avec la crise de la filière canne sucre qui se profile à l'horizon 2017 : ce sera la fin des quotas sucriers et des prix garantis. Notre sucre sera donc confronté à la concurrence mondiale.

4 : Enfin, le 4e problème fondamental, ce sont les progrès des découvertes scientifiques et technologiques et la rapidité de leur application.

Tous ces phénomènes planétaires et durables ont des conséquences combinées qui auront des répercussions à La Réunion. C'est pourquoi, s'affirme impérativement l'exigence d'une nouvelle politique pour notre île.

Sur cette base, il est possible de rassembler une très large majorité de Réunionnaises et de Réunionnais d'autant plus que les conséquences de ces phénomènes concernent les générations actuelles et surtout les générations futures.

Il importe d'apprécier de la manière la plus précise possible, la réalité de l'évolution qui se dessine.

L'impact du changement climatique

S'agissant de l'impact des changements climatiques, les experts mondiaux peuvent préciser notamment les phénomènes de la montée des océans, ce qui sera décisif sur le plan de l'aménagement du territoire, la politique de la pêche, l'impact sur les nappes phréatiques, la destruction des barrières coralliennes, etc. C'est pourquoi l'urgence des urgences, c'est de faire une étude sur l'élévation du niveau des océans, et pour nous, sur le niveau de l'océan indien et sur les mesures d'adaptation qui devront en découler.

En plus des mesures d'adaptation, se pose le problème de la lutte contre le réchauffement climatique selon les objectifs des différentes conférences mondiales sur le climat. Il convient de prendre des décisions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et bannir l'utilisation des carburants fossiles.



Dans moins de deux ans le premier défi: l'avenir de la filière canne. 100.000 Réunionnais sont directement ou indirectement concernés. (photo Toniox)

Comment à La Réunion atteindre ces objectifs alors que nous avons fait tout le contraire depuis 70 ans (suppression du chemin de fer, mise en œuvre d'une politique du tout automobile, abandon du tram train en 2010) ? Il faut reprendre la marche vers l'autonomie énergétique en amplifiant le développement de toutes les énergies renouvelables (géothermie, énergies de la mer, éolien, solaire et photovoltaïque, biomasse, hydraulique...).

2050 : un autre monde

Sur le plan démographique, comment faire face aux besoins ? A La Réunion même, dans notre petite économie, toute création d'emploi est annulée par la pression démographique. Et cela d'autant que le modèle longtemps utilisé de faire de l'émigration une soupape de l'augmentation de la population n'est plus d'actualité au regard de la crise économique en France et dans le monde. De plus, toute la réflexion

menée pour répondre aux besoins de la population doit prendre en compte la question de l'évolution démographique dans notre environnement géographique.

Ainsi, Mayotte verra sa population passer officiellement de 230 000 habitants aujourd'hui à 500 000 habitants en 2050 et à 750 000 en 2100 sur une superficie 6 fois inférieure à celle de La Réunion. Il est évident que la mobilité entre Mayotte et La Réunion va s'accroître et que nous devons nous y préparer.

Ainsi, Madagascar passera de 24 millions d'habitants aujourd'hui à 55 Millions d'habitants en 2050 et elle atteindra 105 millions d'habitants en 2100. Ce bouleversement aura des conséquences évidentes pour notre île mais offrira aussi des perspectives considérables de codéveloppement avec Madagascar pour La Réunion.

Enfin, l'explosion démographique sur le continent africain (1,1 milliard d'habitants aujourd'hui ; 2,4 milliards d'habitants en 2050) et l'affirmation demain de l'Inde et de la Chine comme les grandes puis-

sances du nouveau siècle, commandent à La Réunion de réfléchir sur les opportunités qu'elle peut saisir alors qu'elle se trouve sur l'axe d'échanges entre l'Asie et l'Afrique australe.

Un des grands défis majeurs que La Réunion doit relever, c'est précisément de concilier son intégration à la France et à l'Union européenne d'une part, et à son environnement géoéconomique d'autre part (îles de la COI et zone orientale et australe et orientale de l'Afrique).

Cela est d'autant plus nécessaire que déjà l'Union européenne va signer avec ces pays des Accords de Partenariat Economique (APE).

Si La Réunion n'a pas un rôle actif dans ses accords, c'est toute sa production qui disparaîtra. Mais si elle peut faire valoir sa singularité et défendre ses intérêts, si elle définit une stratégie de développement valorisant sa double appartenance à l'Europe et à son environnement géographique, elle peut s'ouvrir des opportunités nouvelles.

Comme la libéralisation du marché du sucre, les APE sont une illustration de l'impact de la mondialisation pour notre économie. Il est nécessaire d'obtenir un moratoire à titre transitoire pour faire face à cette libéralisation accrue des échanges.

Dans ce contexte, le co-développement avec nos pays voisins est vital pour La Réunion. Notre île dispose d'atouts (formation, recherche, santé...) qu'elle n'a pu valoriser dans notre région du fait d'absence d'outils politiques.

Les rendez vous décisifs

Tels sont les grands défis qui sont posés devant nous. Quand, au mois d'août dernier, le Président de La République proclame en Guadeloupe qu'il est indispensable aux Outre mer d'aller vers l'Égalité Réelle, c'est le constat qu'il faut tourner la page de 70 ans de politique d'intégration mécanique à la France hexagonale. En conséquence, il interpelle les ultramarins pour qu'ils trouvent eux mêmes la solution spécifique pour chacun de leur territoire.

Dans ce but, il préconise l'élaboration de deux lois en fin de cette année et au début de l'année prochaine. L'une pour modifier en conséquence les institutions avec des modifications de la Constitution et l'autre pour abolir les inégalités. Le Président de La République propose d'atteindre ces objectifs d'ici à 20 ans.

Il s'agit du sort immédiat et à venir de notre territoire. C'est pour cela qu'est créé le Comité de Parrainage pour le développement et l'avenir de La Réunion. C'est un appel lancé à l'engagement et à l'implication de chacun, pour participer à relever ce défi essentiel pour les 20 ans à venir.

Dans l'immédiat, il est primordial de répondre à l'urgence sociale : un grand service d'intérêt public d'aide à la personne pour tenir compte de l'évolution démographique, un grand service également dans

l'environnement pour tenir compte des changements climatiques et pour la sauvegarde de la biodiversité. Ces deux grands services sont en outre pourvoyeurs d'emplois.

Durant la prochaine mandature régionale, il faudra également faire les choix définitifs concernant le sort du chantier de la nouvelle route du littoral, concernant la solution pour le traitement et la valorisation des déchets, et faire face aux échéances décisives de la filière canne et de la défiscalisation en 2017, de l'octroi de mer en 2020, et du déploiement des A.P.E., tout en relevant les défis fondamentaux de la formation et de la mobilité, de l'éducation et de la recherche, du logement, de la santé, de la culture et de la valorisation de notre identité, de la politique des déplacements, du tourisme, du développement économique et des nouvelles filières (économie de la mer, économie du numérique, créneaux à haute valeur ajoutée, etc.), de la sécurité alimentaire en visant le maximum d'autosuffisance, de l'autonomie énergétique, de l'aménagement équilibré du territoire dans le respect de l'environnement, de l'adaptation aux changements climatiques, du co-développement, autant de domaines qui relèvent des compétences de la collectivité régionale. Il est évident que dans tous ces domaines, les compétences devront être réexaminées pour être accrues dans la perspective d'une nouvelle gouvernance pour le développement de La Réunion.

La génération qui s'engage

Pour la préparation de l'avenir, notamment dans le cadre de l'élaboration de la loi sur l'Égalité réelle, il est nécessaire de réaliser une large concertation pour définir un projet de développement durable, solidaire, responsable et respectueux de l'environnement, prenant en compte toutes les données que nous avons évoquées et se projetant sur une période de 20 ans.

Comme en 1945 où des Réunionnais-e-s de diverses sensibilités se sont rassemblés dans le CRADS (Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale) pour abolir le régime colonial et faire aboutir la revendication de La Réunion Département, le Comité de Parrainage a l'ambition de rassembler aujourd'hui toutes celles et tous qui sont conscients de la responsabilité historique d'ouvrir une nouvelle étape pour le développement de La Réunion.

Édito

“Une tâche” sur les festivités du 70e anniversaire de 1945

Le 70e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale a été amplement célébré. En France, en Russie et en Chine, 3 initiatives internationales grandioses ont ponctué l'agenda. La parade de Normandie a été l'occasion pour les Américains, les Anglais et les Français de se tailler une grande part de la réussite. Les répliques en Russie et en Chine ont permis de rétablir un certain équilibre dans l'explication de la fin de cette guerre.

A peine les flonflons des festivités terminés, les Américains et les Anglais sont accusés d'avoir fomenté des guerres pour renverser des régimes politiques qui ne correspondent pas à leurs intérêts. Si la France avait cultivé une position contraire concernant l'invasion de l'Irak, elle s'est rendue totalement complice par la suite, notamment en Libye et en Syrie. La Syrie a évité le pire au dernier moment car une solution diplomatique a été trouvée. Obama et Cameron ont rallié la position de la Russie, alors que Hollande était frustré de n'avoir pas pu intervenir militairement. Ce militarisme a semé un désordre indescriptible et a donné naissance à l'EI, adepte de la terreur. La Russie justifie ainsi son engagement militaire en Syrie.

C'est dans ce contexte qu'intervient le terrible aveu de Tony Blair, le 25 octobre, sur CNN. En 2003, il était premier ministre de la Grande Bretagne. Avec son ami, Georges Bush, président des Etats Unis, il décide de bombardier l'Irak. Ils obtiennent l'accord de l'ONU sur le fondement que l'Irak possède des armes de destruction massive et que son dirigeant est dangereux. Blair déclare : “je présente mes excuses pour le fait que les renseignements que nous avons reçus étaient faux...”. Il s'excuse également pour “les erreurs dans la planification et, certainement, notre erreur dans notre compréhension de ce qui se passerait une fois que vous avez supprimé le régime”.

Ainsi, il reconnaît qu'il s'est trompé et qu'il a été incapable de gérer la suite. Ces aveux viennent après ceux de Collin Powell, secrétaire d'Etat à la

Défense des Etats Unis, à l'époque. C'est lui qui a soutenu la thèse de l'intervention armée en Irak, devant l'ONU. En 2013, il déclare dans le Nouvel Obs : “Il est très dur d'oublier un tel moment surtout quand on vous en parle chaque jour pendant dix ans ! Depuis que j'ai découvert qu'un grand nombre d'informations que l'on m'avait fournies étaient inexactes, je ne cesse de me demander : qu'aurais-je dû faire pour éviter cela ?”

Dans le cas d'un acte criminel ordinaire, les 2 personnages auraient dû être déjà en prison, et leurs complices arrêtés. Au tribunal, ensuite, d'examiner le degré d'implication de chacun, question de vérifier s'ils peuvent disposer de circonstances susceptibles d'atténuer la sanction individuelle. Apparemment, les 2 mettent en cause la CIA. En plus, il y a les conditions de la réparation. Dans le cas présent, l'Irak a été détruit, ses dirigeants tués et sa population décimée. Ils n'ont pas eu un mot d'excuse envers le peuple d'Irak. Ils doivent réparation auprès des millions de gens qui ont manifesté dans le monde pour les empêcher cette guerre. Ils étaient si sûrs...

Après ces aveux publics, il appartient au Tribunal Pénal International d'agir. Sinon, la grande parade de Normandie aura été une imposture et une insulte aux yeux des peuples qui, depuis 70 ans, sont victimes des vainqueurs de 1945 et des gagnants du procès de Nuremberg qui a jugé les nazis. On a encore du temps, les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Collin Powell a-t-il déjà anticipé la décision ? Le titre de son livre : “j'ai eu de la chance” !

NB. Dans ce livre, Collin Powell considère que ce mensonge Onusien est une “tâche” dans une carrière exemplaire. En, plus il est Noir.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Hommage aux ancêtres morts sans sépulture

Ces ancêtres qui nous ont fait Réunionnais...



Hier au Gol, à Saint-Louis.

Vendredi 30 octobre, 16 h 30. A deux pas de l'usine du Gol, dans le cimetière dit du Père Lafosse, si beau, si net, si émouvant, se met en place une cérémonie où chaque participant est venu avec au cœur à la fois un poids et un espoir. Et cet hommage à nos ancêtres esclaves morts sans sépultures a répondu à ces attentes. Mélange de réflexion, de maloya lourd et poignant, de poésies, de gestes symboliques devant la stèle. Le beau texte de Reynolds Michel, qu'on trouvera en encadré, est riche de nombreuses pistes de recherche. Il y eut également des éclairages, tous intéressants, donnés par d'autres orateurs : M. le maire de Saint-Louis, Patrick Malet, ainsi que Claude Hoarau, Eric Alendroit, Sully Fontaine. Les séquences de maloya ont été of-

fertes par le groupe Rézonans. Les poésies, elles ont été dites par Marie Claire, Brigitte, Ketty et Gilda. Et des fleurs ont été déposées au pied de la stèle du souvenir.

Le poids du lourd passé nourrit ce souvenir. Mais au-delà, pour aujourd'hui et pour demain, il y a autre chose que chaque intervention a contribué à souligner, c'est la force de ce que nous ont léguée tous ces ancêtres qui nous ont fait Réunionnais, eux qui ont, au bout de leur souffrance, inventé une société en devenir, la société réunionnaise.

La chaîne et le lien

Rendre hommage aux ancêtres morts sans sépulture en cette année d'ouverture de la Décennie des personnes d'ascendance africaine est un moment opportun, un moment opportun pour que vos voix s'élèvent et reconnaissent leur immense contribution à la construction de toutes les sociétés de l'Océan Indien, de la Caraïbe, des Amériques et autres régions du globe.

Ces hommes et ces femmes tenu(e)s pour rien, victimes vidées de toute référence humaine, coupées de toute racine et identité, ces bons à rien, bon seulement pour travailler, souffrir et mourir – même pas digne parfois d'une sépulture –, oui, ces hommes et ces femmes par leur labeur et leur résistance sous ses formes multiples – je pense ici à la phrase de l'esclave Amant, à Saint-Louis : « Faites sortir mon maître de l'autel et je vous donnerai ma place » –, Oui, ces hommes et ces femmes ont pu non seulement rester debout – « L'admirable, disait Aimé Césaire, est que le nègre ait tenu » – mais ont contribué partout à la création des cultures nouvelles, semences de résistance et de combat pour la dignité humaine.

Résistance physique dans les larmes et la souffrance pour survivre à « la plus grande tragédie de l'histoire humaine par sa durée et son ampleur » (Jean-Michel Deveau) ; résistance culturelle et spirituelle pour reconstruire, dans la spontanéité de la création, le lien entre les victimes et humaniser les oppresseurs.

C'est le message le plus fort que nous ont laissé nos ancêtres : la primauté des valeurs humaines et spirituelles sur la haine et la violence.

Le devoir de mémoire est d'abord l'injonction de ne pas oublier la tragédie, la souffrance et le mépris qu'ont subi nos ancêtres esclaves et de garder vive la conscience des événements d'un passé qui ne doit pas passer. « Le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par le silence », disait avec justesse Élie Wiesel. Car le silence est toujours une arme idéologique majeure pour les oppresseurs. Le devoir de mémoire est donc l'obligation de ne pas tourner cette page de notre histoire, de ne pas oublier sa dimension tragique et violente, symbolisée par la chaîne.

L'injonction est également de ne pas laisser dans l'oubli l'autre versant de cette tragédie : le lien. La chaîne mais aussi le lien. Le lien de solidarité entre tous les victimes du système et leurs descendants, mais aussi le lien conflictuel entre les victimes et les esclavagistes. Notre héritage n'est pas un héritage de haine mais d'espoir. « Attention, disait Aimé Césaire, haïr, c'est encore dépendre ». L'espoir nous projette en avant, nous met en mouvement et nous engage à créer un futur en transformant l'héritage de nos ancêtres esclaves et engagistes en action de lutte pour une société plus juste et plus équitable, où les uns et les autres puissent trouver pleinement leur place. C'est l'immense défi à relever. Je pense à tous les laissés pour compte de notre société, les hors-champ, les sans avenir, particulièrement les jeunes de nos quartiers.

C'est à cette responsabilité que nous assigne le devoir de mémoire, c'est à cette responsabilité que nous assigne la Décennie des personnes d'ascendance africaine. Unissons nos forces pour relever ce défi.

« Un pays est toujours une entreprise d'avenir, un arc tendue vers le lendemain ».

Antonio Machado

Reynolds Michel

Oté

Donkolor poukoué la COP21 ?

Dann in mwa zour pou zour, lo 30 novanm, 195 shéf léta i réini a zot pou in konfèrans si lèshofman klimatik, i réini a zot laba Pari pou in vintéinièm fwa, sépousa i apèl sa la COP 21, la vintéinièm konfèrans si léshofman klimatik. Boudikont sé pou tyinbo léshofman la planèt an d'sou 2 degré par rapor nout tanpératir mwayinn ziska 2100, si i désot 2 dogré i dovyin danzéré pou nou. Lo nivo la mèr i pé monté, ni pé èt inondé, èk la sésrèss, kou d'van tousala.

Alerkilé, na pwin aryin i pé fé préwar a nou in siksé mwa désanm. Néna i di minm o lièrk awar in siksé pou 2 dogré, somanké i pé alé ziska 4, 4,5 dogré par d'si la mwayinn si i kontinié. Ni koné lo rol la polisyon dann léshofman, lo rol lo gaz léshapman loto, an plis kan lo loto i roul èk gazwal néna plis la fimé, rapèl a zot lo léskandal loto diézèl la ba déor ? Lo lozisièl kashièt anndan pou fé bèss lo to polisyon si lékran, inn ti nestan, zis lo tan pou méziré.

La ni aparann zordi, o lièrk sanksyionn lo bann frodèr loto, an soumarin linion éropéinn la donn lo fé vèr pou bèss la norm antipolisyon. O lièk fé bèss la polisyon li minm dirèk, la desid fé bèss la norm. Boudikont i donn in passpor bann konstrikètèr loto kont la santé domoun. Par rapor lo 2 dogré la COP 21 na in dépitè éropéin la di konm sa "Odrémié èt pragmatik, Pa bozwin donn in lobzéktif ké la pwin pésonn i krwa". Donkolor poukoué la COP21 ?

Justin

« La pa gèp moin la pèr, mé son zargiyon ti-frèr ! » - In kozman pou la rout

Kosa sa i vé dir ? Sa i vé dir, danzé lé pa touzour l'androi ou i kroi. Gèp, ou i oi ali : ou i oi son zèl, ou i oi son kor an dé parti. Avèk la tête sa i fé troi. Mé a bien rogardé sanm pou moin, li lé pa pli danzéré k'in papiyon. Poitan si li la poz dsi ou, doulèr pou ou. Zargiyon ou la pa vi, mé sé sa ké lé mové pou ou : avèk son pikir, son doulèr, épi kan li gonf... Lo danzé li lé pa touzour vizib mé sa i vé pa dir i fo pa méfyé d'li. In l'égzanp ? Kouran : ou i oi pa li, mé si li la sokous aou sa lé mové. Mazine ankòr in pyèz : sé kan i pèz aou d'dan ké ou i konpran out malèr. Kosa zot i anpans ? Arièn ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan dakor rantre nou.